

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 16 (1988)
Heft: 61

Artikel: Le chpenntze = Le veston
Autor: Oberli, M.-L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-242018>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CHPENNNTZE

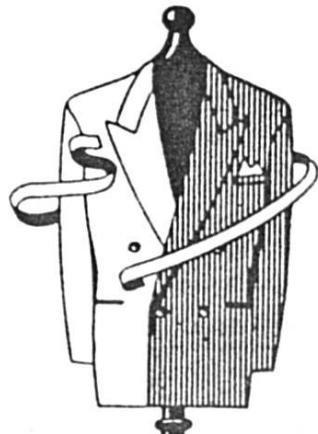
Tot chur Pére, t'és vétu cment ïn g'nitou !....
Voili ço que m'é dit mes doux baichattes;
Valérie tchaitchoze ans, Zéline doze ans.
Te n'és djemais vétu en lai môde. In Pére
que ne bote pon de tchulattes aivo des
cainnons cment des tyaux, des tchemises
dépenayèes, n'a pon ïn Pére ai tirie feu a
djoués dadjd'heu ! Enne véture tros
pièces, çoli te baiye ïn djè de véye

tabaillon. Djunque à djoué voué Velérie é trovè qu'ïn dgèple d'hanna
pouéetchè pai enne baichatte su ïn lairdge tricot, ou bïn aivo lai
tchemise di Graind'Pére, po aitaint que le painta tchoiyésse en aivas
su enne tchulatte de vloué, ça terribye ! Dâ ci moment-li, mon tros
pièces n'en é pus aivu que doux. Mes tchemises, mes dgèples, mainme
mes vétures de neûes, aitant d'haillons que fint véyé pouéetchès pai
moi, mains se djûene su Valérie. Bïn chur qu'elle naidge dedains, elle
a pus mïnce que moi, mains d'aiprés lé, ès sont mieux pouéetchès.
Hyie, ça Zéline qu'è aiccmancie de se servi dains mon aimére.

Se y viyot demouérè dains les bouenens graîces de mes doux
baichattes, y n'aivo pus qu'ai de me botè en lai môde. I se paitchi en
velle po faire l'acquisition d'ïn chpenntze djâne d'aivo des carrès
bieuves, enne boiyatte roudge a di toué di co, me voili de rtoué en
l'hôtâ. Aiye ! "çoli di touainnèrre, ç'ti côp Pére t'és raidjûni de
vïngt ans m'in dit mes doux baichattes ! Y m'se senti tot haiyroux,
tot djûne, y éto braintchie, cment ès diant maintenant !

Mains ïn maitïn, chtaind qu'y ai viyut botè mon chpenntz, è
s'était envoulè, Valérie l'aivaidge botè po allè en l'école, léssant ai son
Pére ses véyes haillons. C'ti côp, y me se empouéetchè. Mains Pére, vu
que te ne le pouétche pon tos les djoués, m'é dit Valérie, te dairois
être fîe qui botésse tes aiffaires, çoli prove que te sais demouérè
djûne. Troubiyè pai ç'te voirtè, y é aicceptè ci mairtchi. Tchaind y
ne pouétche pon mon chpenntz, Valérie pe le botè. Le derri saim-
baidi, po aissistè en n'enne aissembièe des pairents d'élèves, y 'ai
enflè mon chpenntz bariolè. Tot d'ïn côp, y me se botè ai musè.
"Qu'asse que viyant musè les raitès se ès me voyant aivo le chpenntz
de mai baichatte Valérie" ?

Tot pnied, y l'ai réduit dains le biffat, pe y ai renflè mai
véye véture.



LE VESTON

Pour sûr Père, tu es vêtu comme un déguenillé !.... Voilà ce que m'ont dit mes deux filles; Valérie quatorze ans, Céline douze ans. Tu n'es jamais vêtu à la mode. Un Père qui ne met pas de culottes avec des canons comme des tuyaux, des chemises décolletées, n'est pas un Père à sortir aux jours d'aujourd'hui ! Un habit trois pièces cela te donne un air de vieux notaire. Jusqu'au jour où Valérie a trouvé qu'un gilet d'homme porté par une fille, sur un large pull-over, ou bien avec la chemise du Grand'Père, pour autant que le bas retombe en dehors sur une culotte de velours, c'est terrible ! Dès ce moment-là, mon trois pièces n'en a plus été que deux. Mes chemises, mes gilets, et même mes pyjamas, autant d'habits qui me font vieux portés par moi, mais si jeune sur Valérie. Bien sûr, elle nage dedans. Elle est plus mince que moi, mais d'après elle, ils sont mieux portés. Hier, c'est Céline qui a commencé de se servir dans mon armoire.

Si je voulais demeurer dans les bonnes grâces de mes deux filles, je n'avais plus qu'à me mettre à la mode. Je suis parti en ville pour faire l'acquisition d'un veston jaune avec des carreaux bleus, un foulard rouge autour du cou, me voilà de retour à la maison. Ah ! ça c'est du tonnerre, cette fois Père tu as rajeuni de vingt ans m'ont dit mes deux filles ! Je me suis senti tout heureux, tout jeune, j'étais branché comme ils disent maintenant.

Mais un matin, quand j'ai voulu mettre mon veston, il s'était envolé. Valérie l'avait déjà mis pour aller à l'école, laissant à son Père ses vieux habits. Cette fois, je me suis emporté. Mais Père, puisque tu ne le portes pas tous les jours m'a dit Valérie, tu devrais être fier que je mets tes affaires, cela prouve que tu sais demeurer jeune. Troublé par cette vérité, j'ai accepté ce marché. Quand je ne porte pas mon veston, Valérie peut le mettre. Samedi dernier, pour assister à une assemblée de parents d'élèves, j'ai enfilé mon veston bariolé. Tout à coup, je me suis mis à penser : Que vont penser les régents si, ils me voient avec le veston de ma fille Valérie ?

Tout penaud, je l'ai réduit dans le buffet, puis j'ai renfilé mon vieil habit.